



## SERVICE *des travaux publics*

### STATIONNEMENT DE NUIT CET HIVER

#### Permis ou non?

La Ville de L'Ancienne-Lorette autorise le stationnement dans les rues en tout temps, **SAUF... lorsqu'il y aura opération de déneigement.**

Évidemment, cette façon de faire exige que chaque citoyen se renseigne auprès de la Ville s'il est permis ou non de stationner dans les rues lorsque la température est incertaine en composant le **418 872-9817**. Un message enregistré vous informera de l'interdiction ou de la permission de stationner dans les rues.

#### Durée de l'interdiction

Les interdictions de stationner dans les rues pendant une opération de déneigement durent jusqu'à ce que les opérations de déneigement soient terminées.

#### Sanctions possibles

Les contrevenants risqueront que leur véhicule soit déplacé et seront passibles d'une amende, en plus de payer les frais de remorquage.

Les véhicules stationnés illégalement seront garés dans la même rue ou dans une rue avoisinante déjà déblayée. Les propriétaires pourront reprendre possession de leur véhicule sans aucune autre formalité, mais avec une contravention apposée au pare-brise.

**UN APPEL COÛTE MOINS CHER QU'UN REMORQUAGE, INFORMEZ-VOUS! 418 872-9817**

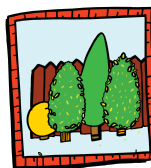
### ÉQUIPEMENTS NUISIBLES AUX OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Afin de ne pas nuire au bon fonctionnement des opérations de déneigement, et pour éviter des bris possibles à vos équipements, nous vous rappelons qu'il est important qu'aucun objet ne soit installé en bordure de rue.



Votre collaboration est essentielle.

### PROTÉGER VOS ARBRES ET ARBUSTES



Pour ne pas retrouver vos arbres et arbustes en piètre état au printemps, il serait sage de les protéger adéquatement, surtout ceux situés dans l'aire où la neige est habituellement soufflée sur votre propriété. Les employés affectés au déneigement font tout leur possible pour éviter d'endommager vos biens, mais il est nécessaire que chaque propriétaire prenne les mesures qui s'imposent pour prévenir tous les dommages possibles.

Voici quelques suggestions de protection efficace selon le type de végétaux :

- **Les CONIFÈRES** fortement exposés aux projections de la souffleuse peuvent être protégés d'une clôture à neige recouverte d'une toile synthétique ou de jute; les haies, quant à elles, devraient être protégées d'une clôture à neige en forme de tipi, avec une couverture hivernale.
- **Les ARBUSTES** peuvent être ficelés avec une corde en les recouvrant d'une toile ou en les entourant d'une clôture à neige en prenant soin d'attendre la chute des feuilles avant de les ficeler.
- **Les ROSIERS** peuvent eux aussi être ficelés avec une corde en les recouvrant soit d'une toile ou de cônes en styromousse en prenant soin de percer des trous à plusieurs endroits sur les cônes pour assurer une circulation d'air.
- **Les ARBRES** doivent être protégés adéquatement à l'aide d'une couverture hivernale, en prenant soin au préalable de ficeler les branches dans le cas des jeunes arbres, et être munis d'un madrier de bois afin de permettre à votre arbre de résister aux intempéries de l'hiver.

Prenez note que la Ville ne peut être tenue responsable des dommages occasionnés à vos arbres ou arbustes si ceux-ci n'ont pas été protégés adéquatement de votre part.

Merci de votre précieuse collaboration.

### ÉCLAIRAGE DE RUES

*Pour un éclairage adéquat des rues en tout temps...*

Le Service des travaux publics demande votre collaboration afin de signaler toute défectuosité quelconque reliée au système d'éclairage de rues de manière à ce que le personnel puisse procéder rapidement aux interventions qui s'imposent.

### Dernière collecte de RÉSIDUS VERTS

Veuillez prendre note que la dernière collecte de résidus verts sera effectuée le **lundi 17 novembre** prochain.

### Collecte des encombrants « monstres »

La collecte s'effectue le **1<sup>er</sup> lundi du mois**.

L'inscription est obligatoire par téléphone au 418 872-8450 au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Les objets volumineux doivent être déposés à moins de 2 mètres du bord de la chaussée, au plus tôt le soir précédant leur enlèvement, au plus tard à 7 h le jour de la collecte. Seuls les objets volumineux pouvant être déplacés par deux personnes seront ramassés.

#### Matériaux acceptés :

- chauffe-eau;
- électroménagers;
- matelas;
- meubles;
- tapis.

#### Matériaux refusés :

- articles trop gros ou trop lourds pour être manipulés à bras d'homme;
- bonbonnes de propane;
- ciment, pierre, tourbe, terre, bois, souches, asphalte, pruche, sable et gravier;
- débris de construction ou de terrassement;
- pièces et carcasses d'auto, de motocyclette et de motoneige;
- pneus.





# OFFRES D'EMPLOI

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, tout en mentionnant le nom du concours.

**Diane Bilodeau, direction des ressources humaines**  
**1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5**

Vous pouvez également envoyer votre curriculum vitae par courriel à :  
 diane.bilodeau@ville.lancienne-lorette.qc.ca ou par télécopieur au 418 641-6019.

## JOURNALIER OU JOURNALIÈRE

### DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire de ce poste effectue divers travaux manuels dans une variété d'activités rattachées au Service des travaux publics de la Ville de L'Ancienne-Lorette et est appelée, en période hivernale, à conduire un camion 10 roues.

### HORAIRE DE TRAVAIL

Hiver : sur appel, du lundi au dimanche, le jour et le soir, selon les besoins du service.

Été : 40 heures/semaine, d'avril à octobre, du lundi au dimanche, selon les besoins du service.

### EXIGENCES

La personne doit :

- détenir un permis classe 3, mention FM, conforme aux exigences de la SAAQ;
- être en bonne condition physique et posséder les habiletés requises à l'exécution de divers travaux manuels;
- être polyvalente et avoir un fort esprit d'équipe.

### RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Selon la convention collective en vigueur.

**Date limite pour faire parvenir votre candidature :**  
 jeudi 20 novembre 2008, 16h30

## SIGNALEUR OU SIGNALEUSE

### DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire de ce poste agit à titre de signaleur ou signaleuse. Les fonctions attribuées sont d'assumer diverses tâches reliées à la sécurité lors des opérations de déneigement sur le territoire de la ville.

### HORAIRE DE TRAVAIL

Hiver : sur appel, du lundi au dimanche, le jour et le soir, selon les besoins du service.

### EXIGENCES

La personne doit :

- détenir un permis classe 5 conforme aux exigences de la SAAQ;
- être en bonne condition physique;
- être bien équipée pour se protéger du froid.

### RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Selon la convention collective en vigueur.

**Date limite pour faire parvenir votre candidature :**  
 jeudi 20 novembre 2008, 16h30

## SURVEILLANTE OU SURVEILLANT AUX PATINOIRES EXTÉRIEURES

### POSTE EN SEMAINE ET POSTE LA FIN DE SEMAINE

### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

La personne titulaire de l'un de ces postes est responsable de l'ouverture et de la fermeture du centre communautaire afin de faciliter l'entrée des patineurs; prépare les locaux pour la tenue des activités; assure rigoureusement la surveillance des lieux; assiste les participants en leur donnant des informations; range l'équipement et le matériel à la fin de la journée; assure l'entretien des locaux, au besoin, pour les maintenir en état de propreté pendant et après les activités.

### QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Sens des responsabilités accrus
- Autonomie
- Autorité
- Débrouillardise
- Ponctualité

### SALAIRE

8,53 \$ de l'heure

### POSTE EN SEMAINE • HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 14 h 30 à 22 h, pour un total de 37,5 heures, de la mi-décembre à la mi-mars approximativement.

### POSTE LA FIN DE SEMAINE • HORAIRE DE TRAVAIL

Samedi et dimanche de 10 h à 22 h, pour un total de 24 heures par fin de semaine, de la mi-décembre à la mi-mars approximativement.

## AMPHIGLACE MARIO-MAROIS

### PATINAGE LIBRE (GRATUIT)

#### Horaire - NOVEMBRE 2008

LUNDI :	13 h 30 à 15 h 00 * / 15 h 00 à 16 h 30***
JEUDI :	13 h 00 à 14 h 00 * / 18 h 30 à 19 h 30**
DIMANCHE :	13 h 00 à 14 h 00 **

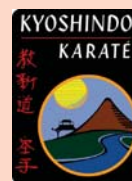
\* Parents et petits  
 \*\* Familial  
 \*\*\* Adultes seulement

### HOCKEY LIBRE

Prenez note que le casque et les gants sont obligatoires.

#### Horaire - NOVEMBRE 2008

MARDI :	11 h 30 à 13 h 00	COÛT JOUEUR 2,50 \$ (résident)
MERCREDI :	13 h 30 à 15 h 00	5,00 \$ (non-résident)
JEUDI :	14 h 00 à 15 h 30	



### INSCRIPTION HIVER KARATÉ KYOSHINDO

JEUDI LE 20 NOVEMBRE 2008

DE 18 H 30 À 21 H

École des Hauts-Clochers, pavillon Notre-Dame

### INFORMATION

Jacques Labrecque ou Michelle Painchaud,  
 418-871-7334,  
 du lundi au vendredi après 18 h et le samedi  
 entre 8 h et 21 h.

www.karatekyoshindo.com



## Les saines habitudes de vie

### Vitamine D, vitamine soleil

La journée raccourcit. La clarté diminue. Le corps perd ses chances de fabriquer la vitamine D.

Eh OUI! La vitamine D est bien la vitamine soleil!  
 Eh NON! Ce n'est pas la vitamine C!

En effet, la vitamine D est fabriquée dans la peau sous l'action des rayons UVB du soleil. Une exposition (sans écran solaire) des mains, des avant-bras et du visage pendant 10 à 15 minutes, entre 11 h et 14 h, à raison de deux ou trois fois par semaine, suffirait à assurer un apport adéquat pour un adulte en bonne santé. (À savoir, on peut bronzer à travers une vitre, mais on ne peut pas fabriquer de vitamine D). Certains se souviendront des capsules d'huile de foie de morue et même, de la cuillérée d'huile. « Cela goûtait mauvais et c'était difficile à digérer! » me disent souvent ces personnes. Mais, c'était la façon de prendre la vitamine D durant l'automne et l'hiver. Heureusement, vers 1960, le gouvernement décide d'ajouter la vitamine D au lait pasteurisé.

### La vitamine D, à prendre au sérieux

À part son rôle bien connu pour la santé des os et des dents, la vitamine D peut prévenir le diabète, la sclérose en plaques, l'arthrite rhumatoïde et certains cancers (colon, sein, prostate).

### Les besoins

Depuis 2005, les apports nutritionnels de référence (ANREF) recommandent 200 UI (unités internationales) pour la population de 0 à 49 ans, 400 UI pour les 50 à 70 ans et 600 UI pour les plus de 71 ans. Avec des suppléments, nous devons surveiller des quantités maximums, étant donné que c'est une vitamine liposoluble : 1 000 UI pour les bébés de 0 à 12 mois et 2 000 UI pour les autres.

### Les sources alimentaires :

Les poissons gras contiennent naturellement de la vitamine D. Voici, par ordre décroissant d'importance, une liste qui contient au moins 200 UI pour 100g de poisson cuit : anguille, thon rouge, espadon, turbot, hareng mariné, barbe de rivière ou poisson-chat, saumon, corégone de lac, sardines du Pacifique, huîtres, truite. Les aliments enrichis de vitamine D : lait liquide, évaporé ou en poudre, boissons de soya, d'amandes, de riz, certains jus, margarines, certains yogourts et fromage frais. Consultez l'étiquette de ces produits! Après avoir réglé la vitamine D, égayez ces courtes journées par les couleurs des légumes dans votre assiette et par les couleurs d'automne dans les sentiers pédestres.

Bonne santé !

Lise Chapdelaine, diététiste/nutritionniste  
 agente de promotion de la santé pour 0-5-30 combinaison  
 prévention du CSSS de la Vieille-Capitale

# BIBLIOTHÈQUE *Marie-Victorin*

## Activités du 4 au 23 novembre 2008

POUR INFORMATIONS COMPLÈTES SUR LES ACTIVITÉS, COMPOSEZ LE 418 641-6142, POSTE 4

**ACTIVITÉS GRATUITES**

Il suffit de se procurer un laissez-passer!

### HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

LUNDI :	FERMÉ
MARDI :	13 H 30 à 18 H 30
MERCREDI :	13 H 30 à 20 H 30
JEUDI :	13 H 30 à 20 H 30
VENREDI :	13 H 30 à 20 H 30
SAMEDI :	9 H 30 à 16 H 00
DIMANCHE :	9 H 30 à 16 H 00



### EXPOSITION ARTISTIQUE

Du 28 octobre au 16 novembre

**Ces trésors dans nos tiroirs**

Louise Gagné propose différentes œuvres où les articles recyclés sont à l'honneur. Chacun de ses projets est unique et d'une originalité sans pareille.

Endroit : à la bibliothèque Marie-Victorin aux heures d'ouverture.



### ÉVEIL À LA LECTURE

Personnage créé pour les enfants, Mamoiselle Plume raconte avec intérêt et passion quelques-uns de ses albums préférés.

Inscription obligatoire au comptoir de prêt. Places limitées.

**Dimanche**

**Bibliobébé**

Troisième rencontre d'une série de trois : **23 novembre** à 9 h 30.

**Clientèle** : 18 mois à 3 ans

**Durée** : 45 minutes

**Heure du conte**

Troisième rencontre d'une série de trois : **23 novembre** à 10 h 30.

**Clientèle** : 3 à 5 ans

**Durée** : 60 minutes

**Mardi**

**Biblioconte**

Troisième rencontre d'une série de trois : **18 novembre** à 9 h.

**Clientèle** : 18 mois à 5 ans

**Durée** : 60 minutes



### RENCONTRE D'AUTEURE

4 novembre, 19 h

**Rencontre avec Micheline Duff**

Scientifique émérite, professeure de piano, mère et grand-mère, **Micheline Duff** a aussi le talent d'écrivain. Elle a signé en 2000 son premier livre, *Clé de cœur*. Six autres romans empreints d'émotion ont suivi depuis.

Laissez-passer disponibles dès le 25 octobre.

**Clientèle** : adolescents et adultes

**Durée** : 90 minutes



### CONFÉRENCE

18 novembre, 19 h

**Quand l'art et la loi servent les criminels**

Policier et enquêteur, **Alain Lacoursière** a consacré 15 ans aux enquêtes relatives aux œuvres d'art, ce qui a fait de lui un spécialiste reconnu en la matière. Lors de cette conférence, il mettra en lumière les différents crimes afférents aux œuvres d'art et fera découvrir un monde fascinant où le crime organisé est omniprésent.

Laissez-passer disponibles dès le 8 novembre.

**Clientèle** : adolescents et adultes

**Durée** : 90 minutes



### SPECTACLE

9 novembre, 13 h 30

**La légende du chevalier frisé**

Un metteur en scène raconte une histoire de chevalier et de belle princesse et demande l'aide de certains spectateurs pour incarner les personnages. Avec **Animagination**.

Laissez-passer disponibles dès le 25 octobre.

**Clientèle** : 5 ans et plus

**Durée** : 45 minutes



### ACTIVITÉ LITTÉRAIRE

**Les amis du livre**

Des rencontres pour partager le goût des livres. Troisième rencontre du mois le 11 novembre à 13 h 30.

**Clientèle** : adultes  
**Lieu** : salle Victor-Laurin  
**Durée** : 180 minutes



## SERVICE *du greffe*

### AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 25 novembre 2008, à 20 h, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 1414 à 1416, rue Boivin à L'Ancienne-Lorette, lot 1 779 053 du cadastre du Québec : permettre un agrandissement en cour arrière avec une marge de recul arrière du bâtiment à 4,14 mètres en lieu et place des 4,5 mètres, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89.
- Propriété sise au 1599, rue Saint-Exupéry à L'Ancienne-Lorette, lot 1 779 333 du cadastre du Québec : permettre la construction d'un abri d'auto en cour latérale droite à 0,20 mètre en lieu et place de 0,60 mètre, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89.
- Propriété sise au 1309, rue de la Courtine à L'Ancienne-Lorette, lot 1 312 489 du cadastre du Québec : permettre l'installation d'un appareil d'échange thermique en cour arrière à 4 mètres en lieu et place de 5 mètres, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à ces demandes au cours de la séance du 25 novembre 2008.

Donné à L'Ancienne-Lorette ce 5 novembre 2008

**M<sup>e</sup> Claude Deschênes, avocat  
Greffier de la Ville**

## Le saviez-vous?

### Musique à découvrir



Dans le but de faire connaître la riche collection de disques compacts que possède la bibliothèque Marie-Victorin, nous vous offrons la possibilité, tout au long de l'année, de profiter du programme « Musique à découvrir ».

Courez également la chance de gagner des disques compacts lors d'un tirage qui aura lieu en décembre. Les conditions de participation au concours sont disponibles au comptoir de prêt de la bibliothèque.

En NOVEMBRE, du 23 au 29, les disques de Noël sont offerts sans frais.

## Prochaine séance du conseil

Mardi 25 novembre 2008, 20 h

### SERVICE D'ENTRAIDE RAYON DE SOLEIL

#### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES - urgent

Le service d'entraide communautaire Rayon de Soleil est présentement à la recherche de bénévoles. Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour :

- reconduire des personnes âgées de notre territoire de L'Ancienne-Lorette et des quartiers Champigny, Laurentien et Chauveau à leurs rendez-vous médicaux;
- livrer la popote roulante;
- aider aux ateliers de bricolage.

Vous avez quelques heures de disponibles par semaine, par mois. Contactez-nous au 418 871-7055.

### ENTRAIDE POUR PERSONNES EN DEUIL

Vivre un deuil, c'est bouleversant...  
Vivre un deuil, c'est pénible...  
Vivre un deuil demande de l'énergie et du courage...  
Traverser un deuil, c'est difficile.

**Vous avez besoin d'en parler et de vous sentir écouté.**

**Le groupe d'entraide pour personnes en deuil est pour vous.**



C'est un groupe de personnes adultes qui vivent une même blessure et qui veulent se guérir par le partage de leur vécu et de leurs connaissances. Ce service est gratuit. **Il vise à offrir un support attentif basé sur l'écoute, le respect et le non-jugement.**

Il s'agit d'un **programme de 12 rencontres qui auront lieu au CLSC des Hautes-Marées, point de service de L'Ancienne-Lorette, situé au 1320, rue Saint-Paul, le mardi de 19 h 30 à 21 h 30.**

Début des rencontres le **8 novembre 2008**. Le nombre de participants est limité à huit personnes.

Pour information ou inscription, appelez le **CLSC au 418 651-2572, poste 8116**.

### MOUVEMENT COUPLE ET FAMILLE

#### Tomber dans les pommes

Le M.C.F. la Source (Mouvement Couple et Famille) a repris ses activités planifiées.

La première activité a été de *tomber dans les pommes*. En effet, **La Ferme Genest** nous recevait le 5 octobre dernier. Mais avant, cinq membres, malgré le temps frisquet, avaient fait un tour de vélo dans les sentiers pédestres du coin. Ensuite, ce fut le pique-nique et la cueillette des pommes.

Le 8 novembre prochain, deux couples animeront une discussion cinématographique. Vous êtes invités à vous joindre à nous.

Pour information et inscription : Francine et Yves, 418 628-8382.  
À bientôt.

### CERCLE DE FERMIFIÈRES DE L'ANCIENNE-LORETTE

#### EXPOSITION ANNUELLE

**Samedi 8 novembre de 13 h à 17 h**  
**Dimanche 9 novembre de 9 h à 16 h**

Les membres du Cercle de Fermifières de L'Ancienne-Lorette vous invitent à leur exposition annuelle sous le thème « Souvenirs d'enfance » qui aura lieu au sous-sol de la sacristie de l'église de L'Ancienne-Lorette.

*Au plaisir de vous rencontrer!*

#### RÉUNION MENSUELLE

**12 NOVEMBRE 2008, 19 H 30**

Sous-sol de la sacristie de l'église de L'Ancienne-Lorette

*Vous pourrez payer votre repas pour le souper de Noël qui aura lieu le 3 décembre.*

Information : Sylvie Marcoux au 418 871-2295 ou Lise Michaud au 418 872-4674.



### CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Émile Loranger	418 872-0104
<b>Conseillers</b>		
District (1) St-Jacques	Josée Ossio	418 872-9811
District (2) Notre-Dame	André Laliberté	418 864-7545
District (3) St-Paul	Louis Marcotte	418 872-1837
District (4) St-Olivier	Daniel Dupuis	418 871-0865
District (5) St-Jean-Baptiste	Christian Thériault	418 652-6328
District (6) des Pins	Robert Gosselin	418 872-9811

### SERVICES MUNICIPAUX

Direction des ressources humaines	Diane Bilodeau	418 872-9811
Direction générale	André Pelchat	418 872-9811
Greffier et contentieux	Claude Deschênes, avocat	418 872-9811
Trésorerie	Donald Tremblay	418 872-9811
Urbanisme	Valérie Dubois	418 872-9811
Travaux publics	André Rousseau	418 872-8450
Loisirs	Jacques-Alexandre Gravel	418 872-9811
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier	418 641-6142
Amphiglace Mario-Marois		418 877-3723
Protection des animaux		418 840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Jean Bédard	418 872-7689

## LISTE des organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et l'animation des activités de loisir pour tous les groupes d'âge. Ils sont le reflet du dynamisme du milieu.

#### ARTS ET CULTURE

Association des arts et de la culture	Jacques A. Gravel	418 872-9811
Club Photo	Pierre Villeneuve	418 871-0885
Corps musical L'Odyssée	Philippe Beauvive	418 265-9387
Groupe Rythmoson	Jean Rivard	418 871-7679
	www.rythmoson.com	
Temps-Danse	Nathalie Robitaille	418 877-1536
Troupe de théâtre Les Grands Enfants	Conrad Bélanger	418 809-7699
Société d'histoire de L'Ancienne-Lorette	Armand Labbé	418 871-4588

#### CLUBS SOCIAUX

Club Lions	Richard Dufour	418 871-0766
Club Optimiste	Michel Paquet	418 872-9884
Club Richelieu	Serge Alain	418 872-8985
Club Rotary	Fernand Lemay	418 871-1410

#### SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

A F E A S	Monique Côté	418 844-0104
Apprenti de la couture	Claire Faucher	418 872-7690
Association des gens d'affaires	Julie Dufresne	418 265-7987
Cercle de Fermières	Sylvie Marcoux	418 871-2295
Chantelait inc.	Véronique Chayer	418 877-5333
Chevaliers de Colomb	Richard Desrosiers	418 872-6784
Conférence Saint-Vincent de Paul	Henri Piolain	418 874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	418 872-3082
Corps de Cadets 2846 Richelieu	Sylvain Martin	418 569-4692
Corps de Cadets de l'Air Escadron 921	Gérard Cormier	418 840-1350
Groupe Scout	Isabelle Rousseau	418 877-9387
La Maison des jeunes Le Repère	Jocelyn Richard	418 871-2819
Les Aînés de L'Ancienne-Lorette	Pierre Cormier	418 871-4671
Mouvement Couple et Famille	Francine Sylvain	418 628-8382
Service d'entraide Rayon de Soleil	Nancy Leclerc	418 871-7055

#### SPORT ET PLEIN AIR

Association de Ringuette	Luc Tardif	418 877-1247
Association des sports de balle	Nathalie D'Amours	418 872-4414
	www.vbal.qc.ca	
Association de soccer du Mistral Laurentien	Steve Gauvin	418 953-0790
	www.mistrall Laurentien.com	
Club cycliste Vélorette	Ginette Gagné	418 847-2130
	www.velorette.com	
Club de patinage artistique	Guy Paris	418 847-1684
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	418 877-3504
Club de tennis	Gilles Gaudreau	418 872-1363
	www.tennis-anc-lorette.ca	
Hockey L'Ancienne-Lorette (H.A.L.)	Yvon Gagnon	418 871-4802
	www.halmustangs.qc.ca	
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud	418 871-7334
	www.karatekyoshindo.com	
Ligue de pétanque de L'Ancienne-Lorette	Jean Pierre Audet	418 626-2105
Tournoi National de Hockey Bantam inc.	Robert Carrier	418 871-9027
	www.thbal.ca	

*Le* **LORETTAIN**  
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

**Dépôt légal** : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**Conception** : Le Journal de L'Ancienne-Lorette

**Tirage** : Plus de 9000 exemplaires

### Ville de L'Ancienne-Lorette

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

**Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :**

L'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette  
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Tél. : **418 872-9811**

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.